

<http://www.hauteloireinfos.fr>

16 octobre

Une Réserve de Biosphère UNESCO en Haute-Loire ?



Une Réserve de Biosphère reconnue par l'UNESCO pourrait peut-être voir le jour en Haute-Loire d'ici quatre ans. C'est ce que souhaite en tous les cas l'association SOS Loire Vivante qui défend un projet de développement durable concernant la Loire et l'Allier. Elle a décidé de sensibiliser les élus à ce sujet, mais aussi les associations, et la population, à travers un colloque organisé le 24 octobre au Conseil général...

Il existe aujourd'hui 580 Réserves de Biosphère dans 114 pays dont 11 en France, la dernière reconnue étant celle du Bassin de la Dordogne en juillet 2012. Il n'en existe pas en Haute-Loire, et c'est bien pour cela que l'association SOS Loire Vivante, entouré de plusieurs partenaires, souhaite impulser une nouvelle dynamique dans les hautes vallées de la Loire et de l'Allier, à travers un projet basé sur le développement durable " *C'est un projet pour un territoire qui va du Puy jusqu'aux sources de la Loire, Le label UNESCO une opportunité unique pour le développement et le rayonnement de la Loire et l'Allier. Il y a un véritable potentiel environnemental, économique et touristique* ", a expliqué Roberto Epple, le président de SOS Loire Vivante, lors d'une conférence de presse organisée mardi au Puy-en-Velay. Ce projet sera présenté lors d'un colloque de dimension nationale le mercredi 24 octobre prochain dans la salle de Session du Conseil Général de Haute Loire avec de nombreux témoins d'autres Réserves de biosphère ainsi que de nombreuses personnalités présentes comme Robert Barbault, Président du Comité MaB France UNESCO, Isabelle Autissier, Présidente du WWF France, Gérard Roche, Président du Conseil Général de Haute Loire, Christian Bouchardy, Vice Président de la Région Auvergne en charge de l'environnement. L'idée est de sensibiliser les élus, mais aussi les associations et la population, sur l'intérêt d'obtenir le label UNESCO pour une Réserve Biosphère " *Il faut sortir de l'isolement* ", a rajouté Roberto Epple, en précisant que le projet pourrait voir le jour dans les quatre ans à venir, et qu'il permettrait de recueillir des fonds pour le développement du territoire. Reste à trouver la structure qui voudra bien le porter, car une association ne peut pas jouer ce rôle. A partir de ce moment, tout peut aller très vite, et l'on peut même imaginer qu'il empiète à l'avenir sur les terres ardéchoises...



Roberto Epple défend l'idée d'une Réserve Biosphère UNESCO...

C'est quoi une réserve de biosphère ?

Les réserves de biosphère ont été créées par l'UNESCO pour aider l'homme à répondre aux besoins de développement d'une population mondiale croissante tout en conservant la diversité du vivant. Ainsi, une " réserve de biosphère " cherche à combiner trois impératifs complémentaires : assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages. Favoriser une forme de développement économique et social qui cherche à pérenniser la culture et les richesses naturelles locales (tourisme, agriculture ...). Donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population, afin d'envisager, de façon la plus éclairée, l'avenir du territoire et de ses habitants. Le processus de création d'une réserve de biosphère débute par la réalisation d'une étude de faisabilité, base de travail pour la gestion future. Ensuite, une longue phase de concertation entre tous les acteurs locaux est organisée et débouche sur la signature d'une charte. La gestion est ouverte et évolutive ; elle est envisagée " comme un pacte " entre tous les partenaires de la société civile.

Toutes les informations, le programme, le formulaire d'inscription sur www.sosloirevivante.org rubrique colloque ou au 04 71 05 57 88.